

M^e Louis Morisset est depuis le 2 juillet 2013 président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers. Il agissait auparavant à titre de Surintendant des marchés de valeurs depuis son arrivée à l'Autorité en mai 2006.

L'Autorité est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour appliquer les lois relatives à l'encadrement du secteur financier, notamment dans les domaines des assurances, des valeurs mobilières, des instruments dérivés, des institutions de dépôt – sauf les banques – et de la distribution de produits et services financiers. Plus récemment, de nouveaux mandats relatifs aux entreprises de services monétaires et aux contrats publics ont été pris en charge par l'Autorité.

À titre de président-directeur général, M^e Morisset est investi de tous les pouvoirs relatifs à l'application des lois qui encadrent les intervenants du secteur financier québécois. Il voit au développement du cadre réglementaire propre à assurer la saine croissance du secteur financier ainsi que la protection des épargnants et investisseurs. Il est responsable de la direction et de l'administration de l'Autorité dans le cadre de ses règlements et de ses politiques. Il a également la responsabilité de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Autorité qui vise notamment le plein déploiement du modèle de régulateur intégré de l'organisation.

Enfin, il participe activement aux différents forums de régulateurs nationaux et internationaux en lien avec les diverses fonctions et champs d'intervention de l'Autorité. À titre de Surintendant des marchés de valeurs, il était responsable de l'application des lois et des nombreux règlements relatifs notamment à l'appel public à l'épargne des sociétés et des fonds d'investissement, à l'information continue que doivent produire ces émetteurs, à leur gouvernance, aux offres publiques d'achat et de rachat, à la création et la mise en marché d'instruments dérivés et au fonctionnement des marchés. Il était également responsable de la supervision des activités au Québec des bourses et chambres de compensation, dont la Bourse de Montréal et la CDCC et de celles de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

Au fil des ans, il s'est vu confier des responsabilités additionnelles parmi lesquelles figurent l'encadrement des structures de marchés et des instruments dérivés en 2009 et en 2012, la direction responsable des affaires publiques, des communications et de l'élaboration et de la mise en œuvre des initiatives de l'Autorité en matière d'éducation financière.

M^e Morisset joue un rôle déterminant dans de nombreux dossiers d'envergure, tant de nature opérationnelle que de politique publique et réglementaire au sein des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Il a entre autres mené l'importante réflexion de l'Autorité rendue publique en 2013 sur le rôle des conseils d'administration aux prises avec une offre publique d'achat non sollicitée. En 2011 et 2012, il a piloté les travaux ayant conduit à l'approbation par l'Autorité de l'acquisition du Groupe TMX, de la CDS et d'Alpha Trading Systems par le consortium Maple.

Sur la scène internationale, il représente l'Autorité notamment au sein du conseil de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et a contribué de façon significative au cours des dernières années aux travaux de cette organisation. M^e Morisset a ainsi codirigé en 2010-2011 les travaux du Groupe de travail spécial de l'OICV chargé d'examiner au sortir de la crise financière le rôle des régulateurs de valeurs mobilières en matière de risques systémiques. Il a également été élu pour deux mandats consécutifs de deux ans entre 2007 et 2011 président du Groupe de surveillance chargé de superviser la mise en œuvre et l'application de l'Accord multilatéral de l'OICV portant sur la consultation, la coopération et l'échange d'information.

Avant de se joindre à l'Autorité, M^e Louis Morisset était avocat d'affaires associé au sein du cabinet Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. où il a acquis pendant près de dix ans une vaste expérience notamment du domaine des valeurs mobilières, du financement d'entreprises et des fusions et acquisitions publiques et privées.

M^e Louis Morisset est membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques, de Finance Montréal, la grappe financière du Québec et du Collège des administrateurs de sociétés. Il a également été membre de mai 2007 à mars 2014 du Conseil de surveillance de la normalisation comptable et d'octobre 2012 à décembre 2013 du Conseil d'administration de l'Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal.

Diplômé en droit de l'Université de Montréal en 1995, M^e Louis Morisset est membre du Barreau du Québec depuis 1996.